

St-Jérôme, le 13 mai 2022



M. Lionel Carmant
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Édifice Catherine-de-Longpré,
1075, chemin Sainte-Foy, 15ième étage, Québec (Qc), G1S 2M1
Ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca

Objet : Rectification concernant vos réponses lors de l'étude des crédits

Monsieur le Ministre,

Suite à l'étude des crédits tenue le 5 mai dernier, la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires du Québec (CTROC) tient à rectifier certains faits. Vous avez notamment affirmé que la CTROC vous reprochait d'avoir octroyé une enveloppe de 15 M\$ spécifique aux organismes communautaires en santé mentale. C'est faux.

Immédiatement après avoir énoncé cette affirmation, vous avez déclaré que le COSME vous avait envoyé une lettre vous remerciant du changement d'attitude du ministère depuis que la CAQ est au gouvernement, comme si le COSME et la CTROC étaient aux opposés. Ça aussi c'est faux. Et polarisant de surcroit. Nous sommes profondément déçus et tenons à rétablir notre posture, nos propos et notre approche globale de la santé et des services sociaux.

Le 27 avril, la CTROC a envoyé une correspondance aux députés du Québec afin d'expliquer qu'après des années de sous-financement, deux années de pandémie et d'augmentation des demandes de soutien, une hausse marquée de l'inflation et des problèmes de rétention de la main-d'œuvre, nous étions consternés que votre gouvernement ait annoncé aux 3 400 organismes communautaires autonomes soutenus par votre ministère qu'il rehaussait leur financement à la mission de seulement 37 M\$, soit 10% des 370 M\$ demandés! Après avoir laissé miroiter que le budget du Québec répondrait significativement aux besoins de ces groupes, votre gouvernement a annoncé un investissement qui entraîne en moyenne un montant supplémentaire de 13 300\$ par organisme pour les cinq années à venir! Avec une augmentation aussi minime, il faut le dire, plusieurs groupes risquent de fermer définitivement.

Dans cette lettre, nous déplorions également que le MSSS octroie de plus importants investissements dans des financements attachés à des plans d'action gouvernementaux, qui ciblent certains groupes en particulier, plutôt que dans les fonds à la mission qui concernent

tous les groupes. Nous n'entendons pas par là que ces groupes ne méritent pas un meilleur soutien! Ce que nous affirmons haut et fort, c'est que le MSSS doit investir aussi dans tous les autres secteurs. La hauteur des montants investis doit répondre aux besoins d'un nombre beaucoup plus grand de citoyens et citoyennes.

Ce que nous dénonçons, c'est que certains groupes se trouveront beaucoup mieux soutenus que d'autres. Dans notre correspondance, nous écrivions que « *sans vouloir diminuer aucunement la nécessité de soutenir les organismes qui œuvrent (par exemple en violence conjugale), il s'avère tout aussi essentiel de financer adéquatement tous les types d'organismes qui agissent en prévention et en soutien, tels ceux intervenant auprès des enfants en difficulté, des familles à faibles revenus, des aidantes naturelles, des personnes handicapées, etc.* » Et nous demandions pourquoi ne pas avoir investi ces montants dans la mission de l'ensemble des organismes plutôt. Notre intention était de mettre en lumière le fait que ce type de situation crée des injustices flagrantes. Tous les organismes et toutes les populations qu'ils rejoignent méritent un meilleur soutien, et nous dénonçons votre approche qui favorise certains organismes au détriment des autres.

Par ailleurs, vos réponses aux questions de l'opposition lors de l'étude des crédits semblaient éviter la question cruciale : pourquoi un si faible investissement à la mission des organismes ? Au lieu d'affirmer qu'en effet vous souhaitez à l'avenir améliorer la situation de l'ensemble des groupes, vous avez déclaré que le gouvernement avait choisi de privilégier 400 groupes sur les 3 400.

Cette vision qui fragmente, parcellise et spécialise l'approche du milieu communautaire soulage peut-être certains symptômes, mais n'agit pas sur les causes profondes des enjeux sociaux. Nous attendons de notre ministre une vision globale, une vue d'ensemble, bref, une vision d'État qui priorise le bien-commun de la population.

Vous avez également affirmé que seule la CTROC n'était pas satisfaite des investissements annoncés. Sachez pourtant que nous sommes loin d'être les seuls à trouver odieux que le soutien de l'ensemble des organismes communautaires ait été négligé (voir en annexe les *Réactions d'organismes à l'égard du budget gouvernemental 2002*). La très vaste majorité des regroupements et organismes du Québec s'est unie autour de revendications communes dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. Même le COSME, dont vous affirmez la satisfaction à votre égard, appuie la revendication de 460 M\$ pour l'ensemble des organismes du Québec.

Dans les prochains mois, vous devrez répondre à ces 3 000 organismes dont vous ne semblez pas trouver la mission assez importante pour vous en préoccuper. Vous devrez expliquer pourquoi vous avez des causes « chouchous », ainsi que vous l'avez déclaré lors de l'étude

des crédits. Nous ne serons pas gênés, pour notre part, d'avoir pris la défense de tous les groupes et de toutes les populations qu'ils desservent. Nous restons convaincus que la distribution d'investissements équitable entre les groupes est la meilleure réponse aux besoins des populations.

Par conséquent, nous ne comprenons pas pourquoi le ministère exige de la part des organismes de répondre aux besoins qu'il a identifiés plutôt que de les laisser faire ce qu'ils font toujours, c'est-à-dire mettre en place des actions, activités et services qui répondent aux besoins changeants et réels des communautés qui les ont mis en place. En tant que député, vous êtes pourtant à même de constater tout le travail qu'ils accomplissent et tous les défis qu'ils doivent surmonter. Face à des menaces comme les ruptures d'activités et de services, et les fermetures d'organismes, il faudrait faire autrement que gérer la crise au cas par cas comme vous le faites, en éteignant des feux ici et là. Cette approche nous inquiète au plus haut point.

Votre gouvernement doit impérativement améliorer le soutien à l'approche globale propre aux organismes, une approche préventive qui contribue à limiter les coûts sociaux engendrés par des interventions uniquement curatives. Une femme victime de violence aura aussi besoin d'un organisme qui soutiendra ses enfants, d'un groupe qui lui offrira du dépannage alimentaire, d'un organisme qui l'aidera à trouver un logement abordable. Investir dans les maisons d'hébergement est nécessaire ! Mais il faut une vision large pour maintenir un filet social propre à prévenir les crises et à améliorer le soutien apporté aux personnes vulnérables. Doit-on vous le rappeler, l'ensemble des organismes est essentiel aux collectivités qui les ont mis en place.

En vous remerciant de votre écoute, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Benoît Larocque, président
Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires

Pièce jointe : Annexe ***Réactions d'organismes nationaux et régionaux à l'égard du budget gouvernemental 2022***

En copie conforme :

M. Christian Dubé, Ministre de la Santé et des Services sociaux

M. Jean Boulet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mme Dominique Breton,
Sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés, MSSS

Mme Josée-Anne Goupil
Directrice générale adjointe des orientations et des programmes relatifs aux clientèles spécifiques ainsi qu'à l'action communautaire, MSSS

Mme Marylaine Chaussé,
Directrice des services sociaux généraux et des activités communautaires, MSSS

Mme Mercédez Roberge, coordonnatrice
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)

info@ctroc.org

www.ctroc.org

581-358-1009

375 route du 2ième rang, Maria, Québec, G0C 1Y

ANNEXE
Réactions d'organismes nationaux et régionaux
à l'égard du budget gouvernemental 2022

- RMFVVC : [Budget 2022 : Les maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale devront poursuivre leur plaidoyer](#)
- TRPOCB : [Budget 2022-2023 : seulement 37,1 M\\$ de plus pour 3000 groupes communautaires en santé et services sociaux, une réponse offensante face au soutien qu'ils apportent à la population](#)
- RMJQ : [Budget 2022-2023 : Toujours trop peu pour répondre aux besoins criants des ados du Québec](#)
- RACQ : [Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec estime que c'est un pas dans la bonne direction, mais déplore des ressources toujours insuffisantes](#)
- ROCAJQ : [Un budget qui n'est pas à la hauteur des besoins du milieu communautaire autonome](#)
- FCABQ – [Le budget 2022-2023 : Mépris envers les centres d'action bénévole](#)
- Réseau Solidarité Itinérance du Québec – [Budget Girard : Préparons-nous à une hausse de l'itinérance au Québec](#)
- RIOCM – [Le budget provincial 2022 manque de considération envers le communautaire](#)
- TROCAO – [Budget 2022 : De la poudre aux yeux pour les organismes communautaires](#)
- TROC CQM – [Budget du Québec: des avancées insuffisantes pour le milieu communautaire!](#)
- RGF-CN – [Un budget post-pandémie pour qui?](#)
- REPAT – [Le gouvernement abandonne encore les personnes les plus vulnérables au profit d'un vote à 500\\$.](#)
- AQCCA : [Réactions au budget 2022-2023](#)
- TROCL : [Les attentes étaient fort élevées et la réalité est décevante.](#)
- ROCGÎM : [Le milieu communautaire réagit à la mise à jour économique](#)
- ROCL : [10% de ce dont on a besoin, ce n'est pas un budget historique](#)
- TROCCA : [Le Budget 2022 a pour effet d'augmenter la colère des groupes communautaires de Chaudière-Appalaches.](#)